

Pour une Europe sociale: la vision des Verts

Le contexte

L'ambition des Verts: une société inclusive et cohésive

Les Verts européens aspirent à une Europe offrant à tous les citoyens la possibilité de s'émanciper, de construire leur vie dans la diversité et de participer à la société. Égalité des chances et des droits, politique sociale active et niveau élevé de protection sociale, tels sont nos ambitions pour tous les citoyens. Dans notre perspective, ces objectifs sont aussi importants que les objectifs écologiques et économiques. Les Verts refusent la mondialisation néolibérale qui accroît l'insécurité et la concurrence de tous contre tous. La solidarité et la responsabilité doivent être les pierres angulaires d'une société inclusive et cohésive.

Il est du devoir de la société de mettre en place les conditions nécessaires pour que les citoyens puissent exercer leurs talents, réaliser leurs ambitions, choisir leur vie, participer. Elle doit agir dans un souci de justice sociale et d'inclusion sociale, concrétisé notamment par un accès universel aux soins de santé, à l'éducation, au logement, à un travail de qualité, aux services sociaux, etc. Nous avons besoin d'un système de protection sociale fort pour protéger les citoyens contre les risques sociaux. La société doit veiller à ce que personne ne subisse de discrimination en raison de son sexe, de son origine ethnique ou sociale, de son âge, de sa religion ou de ses convictions, de son orientation sexuelle ou de son handicap. De même, une politique sociale qui a pour objectif l'habilitation des individus doit privilégier les approches individuelles et éviter le piège de «la taille unique». Pour assumer toutes ses responsabilités, la société doit également consacrer à la politique sociale des moyens financiers et humains substantiels. Pour les Verts, c'est un investissement dans l'être humain bien avant d'être un fardeau budgétaire pour les gouvernements. Construire une société socialement durable est une des responsabilités centrales des gouvernements et c'est donc au gouvernement de définir et de faire appliquer des règles, d'organiser le financement de la politique sociale et de garantir l'égalité d'accès. La privatisation des régimes de sécurité sociale est une solution rejetée par les Verts.

Construire une société socialement durable est aussi une des responsabilités de l'entreprise. Les entreprises, les institutions et la société civile organisée ont un rôle important à jouer dans ce domaine dans la mesure où ces organisations influencent des parts importantes de la vie des citoyens - notamment leur vie professionnelle. Notre volonté est qu'elles offrent des emplois décents, qu'elles permettent un équilibre entre vie professionnelle et vie privée, qu'elles donnent

des possibilités d'éducation et de formation tout au long de la vie, etc. Elles doivent aussi être des contributeurs clés dans le financement des politiques sociales.

Pour les Verts, une société inclusive et cohésive ne se construit pas en sens unique, de l'État vers le citoyen. Nous avons tous des responsabilités, envers notre vie, envers notre prochain et envers la société. Nous voulons que chaque citoyen participe à une société multi-active, où le travail rémunéré est une manière de participer mais certainement pas la seule. S'occuper de ses proches, faire du bénévolat, s'impliquer dans les initiatives de sa communauté sont aussi des formes de participation essentielles qui doivent être reconnues par la société. Pour construire une société socialement durable, il est indispensable que ses membres assument des responsabilités et il est essentiel de motiver et d'habiliter les citoyens dans ce sens.

Supprimer les inégalités entre les hommes et les femmes, éradiquer la pauvreté, sont des objectifs inscrits depuis longtemps dans notre politique sociale mais pas encore atteints. De nouveaux défis sont depuis venus compliquer les choses, parmi lesquels la hausse du taux de rotation de la main-d'œuvre, l'augmentation du nombre de travailleurs précaires, l'avènement de la mondialisation, les migrations, le vieillissement de nos sociétés. Une transformation ambitieuse des politiques sociales et de leur financement est donc nécessaire, une transformation qui place la solidarité au centre de ces politiques.

Pour les Verts, construire une Europe sociale signifie pratiquer une politique sociale plus forte à tous les niveaux de gouvernement - local, régional, national et européen. L'Union européenne sera sociale lorsque l'inclusion sociale sera l'un des objectifs majeurs des politiques communautaires. Plutôt que des solutions uniformes et rigides, les Verts préconisent un modèle de prévoyance sociale qui procure une égalité des chances et permet des choix de vie personnels.

Les raisons de l'impasse actuelle

Les sociétés européennes sont confrontées à des défis énormes. L'Europe semble plus riche que jamais et pourtant, la pauvreté et l'exclusion sociale augmentent. Au cours des vingt dernières années, l'inégalité de la distribution des richesses économiques s'est aggravée dans pratiquement tous les pays européens: la part relative des salaires dans le PIB a diminué, contrairement à celle des capitaux, et les inégalités de revenu sont de plus en plus marquées. Parallèlement, les politiques rigides visant à ramener les déficits budgétaires à zéro ainsi que la concurrence fiscale ont réduit l'espace de manœuvre des politiques sociales de compensation et de redistribution. La mondialisation - qui encourage une course à la baisse des normes sociales - le vieillissement de la population, les changements technologiques profonds, les inégalités sociales croissantes sont quelques-uns des facteurs qui ébranlent le modèle européen de solidarité. La crise énergétique et ses effets sur les prix pétroliers ainsi que l'inflation des prix alimentaires créent également une perturbation sociale supplémentaire.

La Commission Barroso et la majorité conservatrice du Conseil de l'Union européenne et du Parlement européen n'ont en réalité pas été capables de faire face à ces défis. Leurs politiques ont au contraire progressivement saboté les États sociaux européens. La proposition de directive du Conseil relative à l'aménagement du temps de travail, qui autoriserait une durée moyenne maximale hebdomadaire de travail de 60 à 65 heures, est une illustration récente et significative

de cette tendance. La directive sur les services constitue également un bon exemple de la direction prise par la Commission européenne. Même si la version finalement adoptée est très éloignée de la proposition initiale, dite Bolkestein, elle comporte encore de nombreuses failles.

Par contre, des mesures importantes, telles qu'une directive sur les services d'intérêt général pour garantir l'accès à des services sociaux et de santé de qualité, ne sont pas prises. La Commission, sous la conduite de José Manuel Barroso, se détourne de manière de plus en plus flagrante des questions d'inclusion sociale et les règles du marché intérieur conservent la priorité sur les droits sociaux fondamentaux.

Trop souvent - notamment par rapport à la directive sur les services ou à la taxation de la spéculation financière - les Verts ont été les seuls à proposer des alternatives crédibles aux politiques conservatrices et néolibérales dominant l'agenda politique de l'Europe. En outre, bon nombre de ceux qui déclarent aspirer à une Europe sociale s'opposent pourtant à un rôle de l'Union européenne dans ce domaine.

Actuellement, la méthode ouverte de coordination (MOC) est le principal instrument de l'Union européenne en matière sociale. À ce jour, cette méthode n'a cependant pas permis de renforcer la dimension sociale de l'Europe étant donné qu'elle est subordonnée, d'une part, aux objectifs budgétaires et économiques unilatéraux du pacte de stabilité et de croissance et, d'autre part, à la stratégie de Lisbonne d'achèvement du marché intérieur. Si nous voulons que la MOC produise des résultats, il est indispensable de rompre ce lien de subordination.

Les Verts européens sont également très critiques à l'égard des récents arrêts rendus par la Cour de justice des Communautés européennes dans des affaires concernant le marché du travail (Laval, Viking et Rüffert): ces arrêts sapent les droits sociaux des travailleurs et érodent le droit des syndicats de s'organiser et de défendre les intérêts de ces travailleurs.

Nous ne pouvons poursuivre sur cette voie et ses funestes conséquences sociales trop criantes.

Bien que l'Union européenne soit l'une des régions du monde économiquement les plus prospères, les statistiques montrent que l'Europe est confrontée à un grave problème de pauvreté. Globalement, 76 millions de citoyens européens vivent au-dessous du seuil de pauvreté (revenu du ménage équivalent ou inférieur à 60 % du revenu médian national équivalent) et 36 millions de citoyens sont considérés comme «menacés de pauvreté».

Le risque de pauvreté touche pratiquement 20 % (18 millions) des enfants et des jeunes de moins de 18 ans. Une hausse importante des taux de pauvreté infantile est observée depuis trente ans et, dans tous les États membres, ce taux est plus élevé que pour l'ensemble du monde. Les enfants les plus exposés au risque de pauvreté sont ceux qui vivent dans des familles monoparentales et/ou migrantes. Si, de manière générale, la situation des personnes âgées s'est améliorée ces dernières décennies, un grand nombre d'entre elles vivent encore dans la pauvreté. Selon la Commission européenne, une personne âgée sur six est concernée et le phénomène touche principalement les femmes.

Pauvreté et taux de chômage élevés vont de pair. Le taux de chômage des jeunes reste proche des 20 % dans toute l'Union européenne et est deux fois plus élevé que le taux de chômage global.

L'Europe compte également de plus en plus de travailleurs pauvres. Ainsi, si le taux d'emploi des femmes a certes augmenté ces dernières années, bon nombre d'emplois créés pour les femmes dans le secteur des services sont précaires et mal rémunérés. Dans l'Union européenne, 30,5 % des femmes actives - contre 6,6 % des hommes - ont un emploi à temps partiel, un choix qui leur est souvent imposé par le manque de structures de garde d'enfants abordables. En outre, de plus en plus de personnes sont contraintes d'accepter des contrats de travail temporaire, sans protection sociale équivalente. Globalement, le pourcentage de la population active à considérer comme menacée de pauvreté en raison d'une situation précaire ou de faibles revenus est d'au moins 8 %.

La transition vers une économie davantage basée sur la connaissance multiplie le risque d'émergence d'une société duale dans la mesure où le nombre de personnes à faible niveau de formation menacées de devenir structurellement «superflues» augmente. Parallèlement, nos systèmes éducatifs ne sont pas encore capables de développer les talents de tous. Dans plusieurs pays, la qualité de l'enseignement souffre d'un manque de personnel et d'infrastructures de qualité. En outre, les techniques de soutien individuel continu et les méthodes d'apprentissage innovantes ne sont pas mises en œuvre partout. Actuellement, le contexte social reste largement déterminant du parcours éducatif des jeunes. Trop d'enfants issus de familles à faible revenu et de milieux ethniques et culturels différents décrochent des systèmes éducatifs.

L'intensification des déplacements des citoyens - pour leur travail, leurs vacances ou leurs études - demande une meilleure coordination des politiques de la santé et des systèmes de soins de santé dans l'Union européenne, une nécessité renforcée par la mobilité accrue des patients et des professionnels de santé qui recherchent ou offrent des soins de santé dans un autre État. Ce besoin d'améliorer la coordination se fait particulièrement sentir à un moment où, dans toute l'Union européenne, les systèmes de soins de santé ont de plus en plus de mal, avec les ressources dont ils disposent, à répondre aux attentes des citoyens, à faire face au vieillissement de la population et à gérer l'introduction de nouvelles technologies médicales.

Il nous faut une politique sociale européenne forte, qui complète et soutienne les systèmes nationaux de protection sociale en garantissant les droits sociaux et en concrétisant l'objectif d'une société réellement inclusive.

Une Europe sociale juste et durable doit aussi avoir une perspective mondiale. Les politiques menées actuellement à l'égard des pays en développement en matière de commerce et de migration sont inéquitables, agressives, et donc destructrices. À long terme, une distribution plus égalitaire des revenus et des richesses est nécessaire, en Europe mais aussi dans le monde entier. Pour atteindre cet objectif, l'Union européenne doit promouvoir une transition fondamentale vers un modèle de mondialisation et de développement équilibré et équitable. S'agissant des relations avec les pays en développement, cela doit se traduire par des relations commerciales fondées sur la non-réciprocité et une assistance spécifique respectueuse des droits de l'homme ainsi que des normes de durabilité environnementale et sociale. Sont également attendues d'urgence, des politiques pour des marchés financiers stables et favorables au développement, une aide au développement plus importante et une stratégie en matière de sécurité humaine.

Nos propositions pour une Europe sociale

Les individus participent à la société à travers plusieurs rôles et dans plusieurs domaines: famille, vie professionnelle, communauté, réseaux sociaux, éducation, marchés, démocratie... Les Verts européens sont conscients que le manque d'accès décent à un ou plusieurs de ces éléments peut entraîner une ségrégation sociale et mener à l'exclusion. Une société qui accepte l'exclusion est dangereuse pour ses membres et pour elle-même. L'inclusion sociale est non seulement un impératif moral mais également un droit inaliénable de tout citoyen et une condition fondamentale pour parvenir à une société libre, participative, pacifique, innovante et dynamique. L'inclusion sociale est également une composante incontournable de la construction d'une société avec des rapports égalitaires entre hommes et femmes et sans discriminations.

Notre conception de l'inclusion sociale englobe les droits sociaux fondamentaux, dont le droit à un revenu, à un logement financièrement abordable, aux soins de santé, à l'éducation, au travail, à un environnement de qualité, à la culture, et une garantie de protection sociale. Elle implique également une juste rémunération du travail, des prestations sociales suffisantes pour ceux qui en ont besoin, un libre accès aux services publics tels que les services de garde d'enfants, mais aussi un droit individuel à tous les biens et services fondamentaux d'intérêt général: l'énergie, l'eau, la mobilité soutenue par un système de transports publics bien développé, des espaces publics permettant aux enfants et aux jeunes de concrétiser leurs projets, des aides publiques pour l'adaptation écologique d'appartements et d'espaces publics, des aliments sains et un niveau élevé de services sociaux utiles et accessibles à tous. La vie ne se résume pas à dormir, manger et travailler...

En Europe, l'organisation de l'État social a toujours été une compétence nationale. Si nous pensons que l'Union européenne ne doit pas chercher à développer un État social uniforme se substituant aux systèmes nationaux, nous pensons néanmoins qu'elle a un rôle de plus en plus important à jouer dans ce domaine. Les Verts ne souhaitent pas une harmonisation totale d'un modèle social européen, mais plutôt l'adoption de normes minimales à respecter par tout État social. Pour le reste, le maintien des différents modèles et cultures des États membres est envisageable si tel est le souhait des citoyens.

Premièrement, pour plus de justice sociale dans et entre les États membres, les Verts pensent que l'Union européenne doit promouvoir activement une convergence des normes sociales. Il ne peut y avoir de citoyens de second ordre dans l'Union européenne. Nous estimons par exemple qu'il faut remplacer le pacte de stabilité et de croissance par un pacte qui intègre les objectifs de développement durable que nous entendons placer au cœur de la stratégie de l'Union européenne. Concrètement, ce nouveau pacte doit notamment comporter des objectifs contraignants en termes de réduction des émissions de gaz à effet de serre, de taux d'emploi, de niveau de pauvreté - en particulier la pauvreté infantile - et de niveau d'épuisement du capital naturel. Les politiques économiques et sociales doivent se compléter d'une manière durable et équitable.

Deuxièmement, la libre circulation étant un droit pour les citoyens européens, il reste encore beaucoup à faire pour assurer aux citoyens résidant légalement dans l'Union européenne une

couverture sociale solide lorsqu'ils vivent, étudient, travaillent ou se rendent simplement dans un autre État membre.

Par ailleurs, dans un esprit de solidarité élargie, les Verts estiment que l'Union européenne doit promouvoir une coopération entre tous ses États membres en vue de développer, sur une base volontaire, des initiatives communes en matière de politique sociale.

Garantir un revenu décent

Le manque de capacité économique est l'un des principaux facteurs d'exclusion sociale. L'emploi ne peut être la seule façon de participer à la société mais il procure un revenu, permet le contact social, autorise l'organisation politique et sociale et donne dans de nombreux cas accès aux prestations de la sécurité sociale. Avoir un revenu décent est crucial pour l'inclusion sociale et c'est la raison pour laquelle les Verts veulent maximiser l'accès de chacun à un emploi décent et assurer un revenu (prestations de chômage, congé parental, pensions, allocations sociales, allocations d'étude...) dans les périodes de vie sans travail rémunéré à temps plein.

Le travail atypique fait désormais partie du paysage professionnel et la définition du travail a également changé: il importe donc d'adapter notre législation en conséquence. Les travailleurs temporaires, les travailleurs sous contrat de projet ainsi que les entrepreneurs bénéficient d'une faible sécurité sociale. Par ailleurs, une importante proportion de la population adulte se trouve marginalisée sur le marché de l'emploi soit parce qu'il n'y a pas d'emploi disponible ou parce que les conditions de sécurité sociale les empêchent de décrocher un emploi. Il est indispensable de créer un modèle de prévoyance sociale garantissant la même sécurité que celle offerte aux travailleurs «réguliers» aux travailleurs temporaires, aux personnes qui combinent activité indépendante, entrepreneuriat et bourse pour s'assurer un revenu régulier. Une réforme de la sécurité sociale et une réforme fiscale sont indispensables pour renforcer la sécurité de base et encourager l'activité professionnelle.

Dans ce domaine, les Verts proposent:

- **Une rémunération décente pour un travail décent:** nous renvoyons à ce sujet au chapitre consacré au «travail de qualité».
- **Un revenu minimum**, garanti par la sécurité sociale, supérieur au seuil de pauvreté, pour tous ceux qui en ont besoin. Ce revenu peut inclure des contributions en nature. Pour améliorer la sécurité sociale, les Verts proposent également d'étudier la possibilité et les implications de modèles de revenu de base, en abordant les questions de conditionnalité et d'universalité.
- **L'indexation de toutes les prestations de sécurité sociale** sur les hausses du revenu national par habitant, de façon à garantir au moins un taux de remplacement stable entre les prestations sociales et d'autres revenus.

- **Un impôt sur le revenu équitable et progressif:** pour les Verts, le principe d'équité exige que l'impôt sur le revenu prenne en compte toutes les sources de revenu. Au-delà d'un seuil minimum, la taxation des revenus doit être progressive afin de garantir une contribution des citoyens selon leurs capacités financières. Les allègements fiscaux doivent être justes d'un point de vue social et environnemental et encourager les investissements durables.

Les services d'intérêt général: un facteur d'inclusion essentiel

Pour parvenir à une société cohésive et inclusive, les gouvernements doivent garantir la fourniture et l'accès à tous les citoyens d'une série de services d'intérêt général de qualité. Ces services doivent englober des besoins tels que les soins de santé, l'éducation, la sécurité sociale, l'énergie et l'eau, les transports publics, les services de garde d'enfants, la gestion des déchets, l'accès à l'information et aux réseaux de communication, les services postaux, etc. Le secteur public est clairement le mieux à même de produire des biens publics tels que le système judiciaire, la sécurité intérieure et extérieure, l'administration, les infrastructures, etc. Certaines activités économiques peuvent cependant aussi être gérées par des entreprises publiques si la communauté estime que c'est la meilleure solution pour tous.

Les Verts ne défendent pas de position idéologique en ce qui concerne la propriété des services et des industries. Différentes solutions seront appropriées selon les circonstances et les pays. Par contre, les Verts réclament un accès égal et financièrement abordable, une qualité de service élevée ainsi que l'internalisation des coûts sociaux et environnementaux. Nous observons que dans le domaine des services publics, rien ne prouve de manière nette que le secteur privé assume son rôle plus efficacement que le secteur public. Nous croyons en outre que les services publics ont un rôle particulier à jouer dans la création d'une cohésion sociale. Dans des secteurs tels que l'éducation, les soins de santé, l'approvisionnement en eau et les transports publics, le secteur public doit demeurer l'acteur principal étant donné que la froide logique du marché tend à exclure les plus pauvres et à créer de nouvelles injustices.

L'ouverture du marché n'est pas un objectif en soi mais, in fine, un moyen de faciliter la réalisation d'un service universel de qualité. En cas de contradiction entre l'objectif de service universel et de libéralisation, il importe de trouver ou de maintenir d'autres moyens de garantir un service universel. L'intérêt général doit impérativement prévaloir sur les règles de concurrence, dans tous les cas, y compris dans les services économiques. En effet, la réalisation de l'objectif de développement durable exige que l'intérêt général soit pris en compte dans toutes les activités, économiques ou non.

De surcroît, la libéralisation et la privatisation de services publics comme les services postaux ou les transports publics ont, dans de nombreux cas, un impact préjudiciable sur l'emploi. Les caractéristiques générales de l'emploi dans le secteur public - taux élevés de syndicalisation, couverture étendue de la négociation collective, conditions d'emploi et de travail relativement homogènes - ont été mises à mal avec la libéralisation et la privatisation de services publics dans certains pays.

Dans plusieurs secteurs et pays, les nouveaux concurrents ne sont pas couverts par une convention collective (ou sont couverts par des conventions collectives différentes) et tirent

profit de conditions inférieures aux normes (bas salaires et temps de travail plus long ou plus flexible). Cette situation inéquitable a fait que dans ces secteurs, la concurrence menace d'entrer dans une spirale descendante, avec pour résultat le recours, pour certains fournisseurs, au dumping salarial afin d'augmenter leur compétitivité.

Dans ce domaine, les Verts proposent:

- **Une fourniture minimale garantie d'eau et d'énergie:** l'eau et l'énergie sont des biens de première nécessité. Les Verts préconisent une fourniture minimale garantie de ces biens, combinée à des tarifs progressifs en fonction des quantités consommées pour inciter à une utilisation responsable des ressources.
- **Une démocratisation des prises de décision concernant les SIG:** pour garantir une égalité des chances dans la vie, les décideurs politiques doivent impliquer les citoyens dans les discussions et la définition des niveaux de service et des normes de qualité de tous les services d'intérêt général. Les obligations de service universel doivent être définies dans chaque État membre par les gouvernements, avec la participation des acteurs intéressés, dont les organisations de protection des consommateurs et les partenaires sociaux.
- **Des conditions d'emploi et de travail décentes** ayant un impact positif sur la productivité et la qualité des services. Afin d'empêcher les processus de dumping dans un secteur libéralisé, il est essentiel de contraindre les nouveaux fournisseurs d'être couverts par le système de conventions collectives et de proposer des contrats de travail réguliers ainsi qu'un revenu décent.
- **L'autodétermination des moyens de garantir l'égalité d'accès aux services publics.** Il est primordial que les États membres puissent exiger, sur tout leur territoire, le respect de toute une série d'obligations de service universel. Il appartient à chaque État membre de définir, pour chaque service public, la manière de garantir des normes de qualité telles que l'égalité d'accès aux services postaux dans les régions reculées et faiblement peuplées - par exemple par le biais de monopoles d'État ou de subventions des obligations de service universel dans les régions à faible densité de population.
- **L'adoption d'une directive européenne sur les services d'intérêt général (SIG).** Pour développer la dimension sociale de l'Union européenne, il importe d'avoir une directive européenne sur les services d'intérêt général (SIG) qui donne aux services publics une base juridique solide et autonome et qui empêche les objectifs de libre marché de dominer la production et la distribution des services publics. Les services d'intérêt général sont ceux qui sont placés sous le contrôle d'une autorité publique compétente, dans le cadre d'un système d'obligations de service public ou de service universel.

L'éducation: le fondement de toute société durable

L'éducation ne se résume pas, loin de là, au degré d'instruction atteint. Il s'agit d'une composante fondamentale qui permet à chacun de développer ses capacités, de construire sa vie

d'une manière autonome, épanouissante et fondée sur la solidarité. L'éducation est au centre de la vision qu'ont les Verts d'une société durable. L'éducation est un impératif moral dans la mesure où tous les être humains naissent égaux en droits et un instrument clé pour briser la stricte détermination de la vie par le contexte social. Faire appliquer le droit de tout individu à l'éducation est également une exigence essentielle si nous voulons une Europe créative qui assume pleinement son rôle et sa responsabilité dans la construction d'un monde durable. Par conséquent, l'éducation doit figurer parmi les priorités budgétaires des gouvernements.

De nombreux maux sociaux - exclusion, discrimination, chômage, pauvreté... - trouvent leurs causes profondes dans l'échec scolaire. Trop souvent, l'école ne parvient pas à réduire les inégalités sociales entre les enfants et il arrive même qu'elle les aggrave. L'école est l'endroit où l'inclusion - ou l'exclusion - commence. Elle doit dès lors viser la réussite de chacun, s'assurer que chacun a accès aux savoirs et aptitudes et bénéficie d'un soutien intellectuel et pratique approprié, et éviter d'orienter trop tôt les enfants vers des programmes éducatifs restreints.

Pour les Verts, l'éducation n'est pas simplement un concept théorique. L'école est également le lieu où l'enfant pourra développer sa personnalité et ses aptitudes dans tous les domaines, dont l'art, la nature, le sport. Il importe que nos systèmes éducatifs intègrent toutes ces dimensions dès le plus jeune âge et incluent l'apprentissage par l'expérience. Cela exige une importante coopération entre les établissements d'enseignement et divers types d'associations locales.

L'école maternelle et l'école primaire sont les premiers cadres extrafamiliaux où les enfants font l'expérience de la vie sociale. Ils déterminent dans une large mesure la manière dont les individus façonneront leur vision de la société. Par conséquent, il est crucial que les établissements d'enseignement soient un lieu d'enseignement et d'application au quotidien de valeurs telles que la démocratie, la solidarité, la non-violence et la conscience écologique. Dans cette optique, les Verts jugent essentiel que tous les acteurs - élèves et étudiants, enseignants, parents et partenaires extérieurs concernés - soient associés à la gestion des établissements d'enseignement. Ce doit être aussi le lieu où l'on apprend à vivre dans une société multiculturelle et à valoriser la diversité et les échanges interculturels. Les partenariats internationaux entre établissements d'enseignement constituent à cet égard d'excellents outils pour élargir les horizons des étudiants et promouvoir l'ouverture d'esprit.

Les établissements d'enseignement sont un lieu d'apprentissage, mais aussi un lieu où des individus passent une large part de leur vie active. Il importe donc de leur assurer un environnement de travail sûr et sain, condition indispensable du développement de la personnalité et des aptitudes de chacun.

D'autre part, l'éducation ne s'acquiert pas uniquement pendant la jeunesse de l'individu. Dans un monde en perpétuel changement, les aspirations et besoins des individus évoluent également dans le temps. La possibilité d'accéder à une éducation et à une formation tout au long de la vie doit donc être donnée à tous les citoyens.

L'éducation étant un droit et un besoin fondamental, les Verts sont fermement opposés à ce qu'elle soit régie par des mécanismes de marché, à quelque niveau que ce soit. Nous considérons l'éducation comme l'un des principaux services d'intérêt général et, à ce titre, nous estimons que les gouvernements doivent conserver la responsabilité de définir les objectifs de leurs systèmes

éducatifs, indépendamment des intérêts économiques à court terme, et de fournir les moyens appropriés pour réaliser ces objectifs. Dans ce cadre, les établissements d'enseignement doivent jouir d'un degré d'autonomie leur permettant de décider comment atteindre au mieux ces objectifs.

Dans ce domaine, les Verts proposent:

- **La gratuité de l'enseignement:** il incombe aux gouvernements de fournir un enseignement préscolaire, primaire et secondaire gratuit pour tous, sans discrimination. La gratuité de l'enseignement supérieur est également indispensable: aucun pays ne peut se permettre de gaspiller ses ressources et d'offrir un enseignement supérieur uniquement aux citoyens riches.
- **Des mesures d'anti-discrimination et de déségrégation:** afin de diminuer les décrochages scolaires, les Verts recommandent un accroissement des efforts (personnel, infrastructures) visant à permettre une intégration réelle des groupes sociaux les plus vulnérables dans nos systèmes éducatifs. Nous soutenons par conséquent la création d'écoles intégratives, qui visent à réunir et à maintenir ensemble des élèves et des étudiants de divers contextes sociaux. Les écoles situées dans des zones à degré élevé de diversité ethnique ou sociale doivent bénéficier de mesures de discrimination positive. Le contenu pédagogique lui-même doit aussi être plus ouvert à la diversité culturelle.
- **La participation active des établissements d'enseignement à la concrétisation de l'égalité des chances dans nos sociétés.** Ceci implique l'introduction de ces thèmes dans les programmes d'études et les manuels scolaires, ainsi qu'une attention spéciale portée à l'équilibre hommes/femmes dans le corps enseignant et les organes de gestion des écoles. Il est primordial de combattre les préjugés sexistes à l'école.
- **La transformation des écoles maternelles** en lieux d'apprentissage et d'échanges pour les enfants et leurs parents, en proposant des ateliers et des consultations individuelles pour soutenir les parents dans leur rôle éducatif.
- L'augmentation des effectifs **ayant un haut niveau de qualification pédagogique dans les écoles maternelles.**
- **L'ouverture, dans les écoles maternelles et les écoles, d'un espace pour des activités basées sur des projets et déterminées individuellement** afin de permettre «l'apprentissage par l'expérience pratique».
- Un **enseignement basé sur le soutien individuel** afin de procurer aux élèves et aux étudiants une aide suffisante et une orientation dans leurs processus d'apprentissage. Ceci nécessite la diminution du nombre d'élèves par classe et l'augmentation du nombre d'enseignants.
- **L'élaboration de matériels pédagogiques élargissant la perspective nationale** de l'histoire et de la culture à une perspective européenne et mondiale.
- **La participation démocratique des élèves et des étudiants** aux décisions concernant l'utilisation des ressources de l'école/de l'université et les priorités de leurs programmes d'études.

- **Des allocations d'études** ouvertes à tout étudiant et associées à une participation active dans le programme d'études, de sorte que chaque jeune puisse s'engager dans des études universitaires indépendamment de son contexte social.
- **L'extension à tous des programmes européens d'échange d'étudiants:** en matière d'éducation, les multiples programmes d'échange d'étudiants (Erasmus, Comenius...) constituent l'une des réussites de l'Union européenne. Les Verts soutiennent leur extension et l'introduction de programmes d'études internationaux afin d'intensifier les échanges transnationaux. Notre objectif est que chaque étudiant européen ait, durant son programme d'études (enseignement secondaire ou supérieur), au moins une occasion de participer à l'un de ces programmes. Nous appelons également à un soutien financier similaire des programmes de formation et d'éducation durant la vie professionnelle (Leonardo da Vinci, par exemple), en particulier dans les secteurs peu qualifiés. La possibilité de vivre, d'étudier et de travailler à l'étranger doit être donnée à tous les citoyens européens, quelle que soit leur formation initiale ou leur situation économique.
- **La promotion d'un enseignement axé sur le développement durable:** dans la mesure où l'Europe a la possibilité d'agir en leader du développement durable, les Verts soutiennent les programmes qui encouragent les étudiants à choisir des programmes d'études, techniques ou humains, qui tendent vers cet objectif. Parallèlement, le développement durable doit être intégré dans les programmes d'études en tant que dimension interdisciplinaire.
- **L'éducation et la formation tout au long de la vie** sont un droit fondamental pour tous les individus et pour la société dans son ensemble, sans considération d'âge ou de statut social. Il importe que les gouvernements développent des structures à bas seuil spécialement destinées à ceux qui n'ont pas accès à ce droit. À ce sujet, nous renvoyons également au chapitre consacré au «travail de qualité».
- **Le maintien d'une responsabilité totale des gouvernements vis-à-vis du financement des systèmes éducatifs,** y compris dans l'enseignement supérieur. Nous sommes totalement opposés à l'interprétation des règles communautaires de concurrence selon laquelle un tel financement serait discriminatoire à l'égard des fournisseurs privés. De même, nous pensons que le contrôle et l'évaluation de la qualité des systèmes éducatifs doivent demeurer une compétence gouvernementale afin de faire contrepoids aux agences privées d'évaluation et d'accréditation.

Une société inclusive pour les personnes âgées

Grâce à l'accroissement des richesses et à l'extension de l'espérance de vie, la plupart des citoyens des pays européens peuvent mener une vie de qualité après leur vie professionnelle et il s'agit là d'une amélioration historique. Cependant, nonobstant les problèmes posés par les changements démographiques, les Verts européens souhaitent garantir et développer une possibilité égale pour tous de vivre un troisième âge décent. Nous estimons que toutes les personnes âgées méritent une chance égale de choisir et de construire leur propre vie, aussi longtemps que possible. Cela fait partie de notre vision d'une société caractérisée par une égalité des chances de développement et de réalisation de soi. Le droit de gérer et de construire sa vie,

de participer activement à la société doit s'appliquer à tous les citoyens, sans considération d'âge.

La société politiques - locale, régionale, nationale et européenne - a le devoir de garantir ce droit. Dans tous les pays européens, les chances des personnes âgées sont loin d'être égales. Notre responsabilité politique commune est de créer un environnement promouvant la continuité, l'autodétermination et l'utilisation des capacités individuelles et préservant l'identité des personnes âgées.

Dans nos sociétés, beaucoup de personnes âgées sont laissées à l'abandon, sans soutien adéquat, à cause des changements culturels au sein des familles et dans la vie professionnelle, de l'inadéquation des systèmes de services sociaux et des gouvernements qui poussent à la réduction des dépenses publiques. Dans de nombreux cas, la possibilité de choisir son mode de vie est déterminée essentiellement par le pouvoir d'achat. Le manque de structures proposant des services sociaux de qualité fait que les personnes âgées et leurs familles sont contraintes de gérer elles-mêmes ces situations. Si on ajoute à cela l'inégalité croissante des retraites, de nouveaux types de disparité sociale apparaissent chez les personnes âgées en termes de chances de réussite dans la vie.

Dans ce domaine, les Verts proposent:

- **Des mesures préventives:** les Verts européens préconisent des mesures préventives au cours de la vie professionnelle, un cadre de vie sain et un mode de vie permettant une longue vie avec un minimum de maladies¹. Nous accordons une haute priorité aux mesures préventives bénéfiques pour les groupes sociaux défavorisés en termes de chances de vie.
- **L'égalité et la gratuité de l'aide concrète nécessaire, des services de réhabilitation et des soins.** Nos sociétés doivent offrir l'aide concrète nécessaire, des services de réhabilitation et des soins personnels qui augmentent la possibilité pour les personnes âgées de choisir leur vie. Le développement de réseaux sociaux impliquant les personnes âgées et les autres membres de la société contribue à la réalisation de cet objectif.
- **Des structures d'hébergement flexibles:** pour les Verts, il est important que toutes les personnes âgées aient la possibilité de vivre chez elles, de manière indépendante, aussi longtemps qu'elles le peuvent et le désirent. À cet effet, les gouvernements doivent promouvoir de nouveaux types d'hébergement permettant des soins de proximité, par exemple des maisons intergénérationnelles, des logements communautaires, etc. Il leur incombe également d'encourager des normes de construction de logements permettant une occupation jusqu'en fin de vie.
- **Une plus grande diversité dans les systèmes de soins:** la première génération d'immigrants arrivant à l'âge de la retraite, les soins aux personnes âgées doivent s'adapter à la nouvelle diversité ethnique, dans tous ses aspects. Il importe que les soins personnels répondent à de nouveaux besoins et exigences, notamment en ce qui concerne l'offre de repas spécifiques, l'existence d'infrastructures religieuses, etc.

¹ Pour des exemples, voir les chapitres sur les soins de santé et les conditions de travail

... et pour les enfants...

Les Verts européens estiment que le développement de tous les enfants et la maximisation de leurs chances de réussite dans la vie doivent figurer parmi les objectifs prioritaires de toutes les sociétés européennes. Au moins deux raisons justifient que les sociétés européennes à vocation sociale du XXI^e siècle soient centrées sur les enfants. Premièrement, le développement des enfants est un objectif majeur en soi, qui permet aux générations futures de participer à la société et à la vie active. Deuxièmement, le soutien des familles, dans toute leur diversité, et le développement des enfants apportent d'importants bénéfices sociaux: ils facilitent le mélange des générations et renforcent la solidarité intergénérationnelle, donnent à tous les parents une possibilité équitable et financièrement abordable de combiner travail, carrière et vie familiale, s'attaquant ainsi à l'une des principales causes profondes de la discrimination entre les hommes et les femmes. Enfin, investir dans le développement personnel et l'accès à un niveau d'éducation plus élevé pour tous les enfants est une obligation si nous voulons que les sociétés européennes puissent relever les défis de notre planète.

Les visions traditionalistes attribuant la seule responsabilité des soins et du développement des enfants à la famille, composée d'un père «gagne-pain» et de son épouse, imprègnent encore fortement les politiques sociales dans toute l'Europe. Ceci est contre-productif dans la mesure où les familles sont de plus en plus instables, où les femmes veulent travailler et poursuivre une carrière, où un nombre grandissant d'hommes veulent s'impliquer dans la vie familiale et où une famille à revenu unique n'est plus capable d'assurer des niveaux de vie raisonnables. Le maintien de visions et de politiques familiales traditionnelles empêche de répondre aux désirs d'enfants des citoyens et réduit les chances de réussite dans la vie de nombreux enfants, deux problématiques d'importance croissante dans les sociétés européennes modernes.

Les Verts européens estiment qu'il incombe à la société politique - aux niveaux local, régional, national et européen - de supprimer les contraintes sociales liées à la parentalité et de proposer des solutions optimales pour le développement des enfants.

Dans ce domaine, les Verts proposent:

- **L'éradication de la pauvreté infantile.** Non seulement les enfants de familles touchées par la pauvreté économique et l'insécurité de revenus sont-ils privés de vêtements, de nourriture saine, de logement et d'activités sociales, mais ils ont aussi plus difficilement accès à l'éducation et de moindres chances de développement personnel. Les Verts européens proposent donc un objectif contraignant d'éradication de la pauvreté infantile avec une échéance de cinq ans.
- **Des politiques familiales favorisant l'équilibre entre la vie professionnelle et la vie privée.** Les Verts européens proposent des politiques familiales favorisant l'équilibre entre la vie professionnelle et la vie privée ainsi que des droits garantis aux salariés (réduction du temps de travail, télétravail à domicile, modalités de travail flexibles en faveur du travailleur,...) pour une meilleure conciliation de la vie professionnelle et des responsabilités ou choix privés, notamment l'éducation d'enfants.

- **Des services de garde d'enfants, universels et abordables.** Instauration l'universalité des services de garde d'enfants favorisera dans une large mesure la concrétisation des désirs d'enfants des citoyens. Une telle mesure aura également pour effet de prévenir efficacement les pertes de revenus durant la vie et de garantir une égalité des chances dans la vie professionnelle, en particulier pour les femmes. In fine, la mesure contribuera donc à une augmentation de la population active. Il est par conséquent essentiel que les gouvernements européens s'en tiennent aux objectifs convenus dans le cadre de la stratégie de Lisbonne de rendre les services de garde d'enfants universels et financièrement abordables. De l'avis des Verts, ces services doivent être accessibles, de manière égale, pour tous les enfants de moins de trois ans et gratuits pour les familles à faible revenu. Investir dans l'infrastructure et la qualité des services de garde d'enfants, c'est contribuer efficacement au développement des aptitudes sociales et cognitives ainsi qu'au développement de la personnalité des enfants, tout en créant une égalité des chances pour les futures générations, et notamment les enfants sur lesquels la menace d'exclusion pèse le plus lourdement.
- **L'allongement du congé de maternité et un minimum de 12 mois de congé parental rémunéré:** nous soutenons la proposition de la Commission de porter, conformément à la recommandation de l'OIT, la durée minimale du congé de maternité de 14 à 18 semaines et de verser aux femmes 100 % de leur salaire, au moins à hauteur de la prestation de maladie. Pour donner aux parents une chance équitable de s'occuper de leurs enfants sans abandonner le marché du travail, les Verts européens proposent d'aller au-delà de cette directive européenne et d'instaurer un droit à un minimum de 12 mois de congé parental rémunéré. Des incitations seront nécessaires pour encourager les deux parents à profiter de ce droit au congé parental: il doit être réparti entre les deux parents, combiné au droit à la sécurité d'emploi et soutenu par des mesures facilitant la réintégration professionnelle et la non-discrimination à l'égard des femmes enceintes.

....et les personnes handicapées

Une personne handicapée ne peut mener une vie autodéterminée sans une accessibilité à tous niveaux (notamment aux infrastructures telles que les écoles, les transports publics, etc.). Il s'agit d'un droit fondamental positif et non d'une question de pitié. L'égalité des droits des personnes handicapées doit aussi être appliquée dans la coopération au développement.

Les personnes handicapées représentent 10 % de la population mondiale, dont 80 % vivent dans les pays en développement. La nouvelle convention des Nations unies relative aux droits des personnes handicapées est entrée en vigueur le 3 mai 2008 et est le premier document international juridiquement contraignant portant sur les droits des personnes handicapées. Elle garantit l'égalité des droits des personnes handicapées dans tous les domaines de la vie et de la politique, dont la coopération au développement.

Dans ce domaine, les Verts proposent:

- L'adoption de la proposition de la Commission relative à une cinquième directive contre la discrimination, centrée sur la lutte contre la discrimination fondée sur le handicap, l'âge, la religion, les convictions ou l'orientation sexuelle, en dehors du marché du travail.

- L'inclusion de l'objectif d'égalité des chances des personnes handicapées dans toutes les politiques communautaires.
- La ratification et l'application rapide de la nouvelle convention des Nations unies relative aux droits des personnes handicapées et, partant,
- dans le cadre de la politique européenne de coopération au développement, le soutien des pays en développement dans leurs efforts d'application des droits des personnes handicapées, conformément à l'article 32 de la convention. À cet effet, il y a lieu d'inclure ces droits dans la politique communautaire de coopération au développement.

Un travail de qualité: un engagement urgent

Les Verts soutiennent un concept de «travail de qualité» combinant des normes de travail avancées et la possibilité pour chacun de satisfaire ses aspirations personnelles et de contribuer au développement d'une société durable.

Pour les Verts, ce concept exige plus que la promotion des principales normes de travail établies par l'OIT incluant le droit du travailleur à l'information et à la consultation, le droit de négociation et d'action collectives, la protection en cas de licenciement injustifié et des conditions de travail justes et équitables. Ce concept englobe également le droit à la sécurité de l'emploi, à un environnement de travail sain et sûr, à une rémunération équitable suffisante, à une forte protection de l'emploi, à une durée de travail raisonnable, à une éducation et une formation tout au long de la vie, à l'égalité des chances et à une protection contre la discrimination. Un «travail de qualité» implique aussi le droit pour les travailleurs de faire valoir leurs intérêts et de participer aux décisions, une organisation du travail respectueuse de la famille, des possibilités d'adapter la vie professionnelle aux exigences de la vie en dehors du milieu de travail, l'intégration des travailleurs migrants, une sécurité sociale et des prestations sociales adéquates.

Les Verts s'opposent fermement aux tendances actuelles de réduire les droits des travailleurs au nom de la flexibilité et de la compétitivité. Nous sommes convaincus qu'un niveau élevé de protection des travailleurs et de normes de travail est fondamental pour nos sociétés et totalement compatible avec un haut niveau d'emploi.

Pour garantir des conditions de travail équitables et faire du «travail de qualité» une réalité, les Verts proposent:

- **Une flexibilité assortie d'une totale sécurité:** marier flexibilité et sécurité est en fait un concept très «vert». Ce concept exige un niveau suffisant de protection sociale, de sécurité sociale et d'indemnités de chômage, des politiques actives du marché du travail, des possibilités de formation et d'apprentissage tout au long de la vie ainsi que des dispositions à large spectre en matière de sécurité sociale, parmi lesquelles un accès universel aux services d'intérêt général. Cependant, l'objectif de «flexicurité» est trop souvent avancé pour justifier en réalité une flexibilité et une déréglementation effrénées. Si la flexibilité est certes importante pour permettre aux sociétés et aux

économies de relever les défis d'un monde en évolution, la sécurité est également tout aussi importante. Pour les Verts, garantir un bon équilibre entre ces objectifs nécessite impérativement un solide dialogue institutionnalisé entre les partenaires sociaux représentant les travailleurs et les employeurs. Ce dialogue a un rôle clé à jouer dans l'élaboration des règles et des instruments (clauses contractuelles, salaires, prestations...) du marché du travail et requiert des syndicats forts et représentatifs. **Les Verts s'efforcent, au sein du mouvement syndical, d'obtenir une politique davantage axée sur la solidarité envers les femmes et les migrants ainsi qu'une stratégie politique plus inclusive concernant le travail atypique et irrégulier.**

- **Une adaptabilité du temps de travail:** un temps de travail régulier est essentiel pour une bonne qualité de vie et un bon équilibre entre la vie professionnelle, la vie familiale et d'autres responsabilités. La durée de travail hebdomadaire doit être raisonnable et il importe d'aménager, pour les hommes et pour les femmes, des solutions individuelles de réduction du temps de travail à certaines périodes de la vie. Or, dans le cadre de la récente révision de la directive européenne relative à l'aménagement du temps de travail, le Conseil de l'Union européenne a fait pression pour augmenter la durée moyenne maximale hebdomadaire de travail de 48 heures à 60 ou 65 heures, voire davantage. Les Verts s'y opposent catégoriquement. Les règles relatives à l'aménagement du temps de travail doivent donner aux citoyens suffisamment de temps pour mener des activités en dehors de leur emploi. Elles doivent aussi être conçues pour développer un impact maximal en termes de création d'emplois. Le travail à temps partiel est principalement une caractéristique du travail féminin. En effet, cette forme de travail, qui représente une sorte de compromis, est plébiscitée par les femmes du fait de l'insuffisance de structures, accessibles et abordables financièrement, en matière de garde d'enfants et de soins aux personnes dépendantes.
- **Un salaire minimum décent:** afin de protéger les travailleurs - notamment les moins qualifiés - contre une exploitation des employeurs et de lutter contre la pauvreté, les Verts proposent l'application d'un salaire minimum dans toute l'Union européenne en laissant la manière de l'établir (loi, conventions collectives de travail à divers niveaux) à la discrétion de chaque pays et en permettant des différences, par exemple, sur une base sectorielle ou géographique. Pour créer plus d'égalité dans et entre les pays européens, le niveau de ce salaire minimum doit être en relation avec le niveau de salaire moyen dans chaque pays. Aux fins de l'efficacité de la mesure, il importe que des dispositions similaires couvrent également le travail atypique.
- **Des mesures de lutte contre l'écart salarial entre hommes et femmes:** nonobstant l'ampleur du cadre juridique communautaire relatif à l'égalité salariale, des écarts salariaux entre hommes et femmes persistent dans tous les pays européens. Pour régler définitivement ce problème à l'échelle européenne, il est essentiel de formuler des objectifs concrets (voir la section «Stimuler l'accès à un travail de qualité») et d'établir un calendrier de mise en œuvre. Nous réclamons une politique d'égalité salariale pour combattre la discrimination salariale directe ou indirecte fondée sur le sexe. Nous réclamons une politique d'égalité des chances pour encourager les femmes à travailler sans discontinuité et mettre fin à la ségrégation fondée sur le sexe

dans le marché du travail. Nous réclamons des politiques salariales pour réduire les inégalités salariales et améliorer la rémunération des emplois faiblement rémunérés et/ou des emplois dans les secteurs dominés par une main-d'œuvre féminine.

- **Une égalité de traitement et de salaire pour les travailleurs détachés:** chacun doit avoir le droit de travailler n'importe où dans l'Union européenne et il est très regrettable que ce droit fondamental ne soit pas appliqué uniformément dans tous les États membres. Cependant, il importe de mettre en balance la libre circulation des travailleurs et des services, les droits fondamentaux et la possibilité pour les gouvernements et les syndicats de veiller au respect des principes de non-discrimination et d'égalité de traitement. Il est intolérable que les travailleurs migrants détachés soient moins rémunérés que les travailleurs nationaux parce qu'ils sont considérés comme des «services». De plus, il y a un risque de xénophobie et de colère contreproductive contre l'Union européenne lorsque les travailleurs des pays d'accueil sont mis sous pression par la concurrence des bas salaires des travailleurs détachés. Il va dès lors dans l'intérêt de chacun que les travailleurs, nationaux ou migrants, jouissent de conditions égales. Les Verts appellent les États membres à appliquer le principe d'égalité de traitement dès le premier jour du détachement. Des changements sont également nécessaires dans la législation communautaire pour empêcher que les règles du marché intérieur réduisent à néant le principe «à travail égal, salaire égal», les droits des travailleurs (notamment le droit de grève) et les conventions collectives négociées aux niveaux national ou régional.
- **Des mesures de lutte contre l'emploi irrégulier:** s'il est vrai que le travail atypique peut s'avérer avantageux dès lors qu'il répond à des besoins personnels des travailleurs et qu'il s'effectue sur une base volontaire, les Verts ont cependant un regard critique sur l'augmentation des emplois temporaires, des conditions d'emploi irrégulières et des contrats hors normes. Le travail atypique, dans bien des cas, n'est pas le fait d'un choix délibéré et de nombreux travailleurs - notamment les jeunes, les migrants et les femmes - sont exclus de la protection offerte par les droits du travail et les droits sociaux fondamentaux, en violation du principe de l'égalité de traitement. Nous condamnons par conséquent tout remplacement abusif des contrats de travail réguliers par de nouvelles formes d'emploi irrégulier sans nécessité économique impérative, aux dépens de la collectivité et des travailleurs. Les Verts proposent de garantir à tous les travailleurs des droits aussi essentiels qu'une sécurité et une protection adéquate de l'emploi, indépendamment de leurs conventions contractuelles. Une législation est nécessaire pour garantir l'application immédiate des règles et des rémunérations de base aux travailleurs temporaires, comme s'ils étaient employés directement par les entreprises.
- **Des mesures de lutte contre le travail non déclaré:** l'ampleur prise par le travail non déclaré et l'économie souterraine dans plusieurs pays de l'Union européenne nuit à l'économie, laisse les travailleurs sans aucune protection, porte préjudice aux consommateurs, réduit les recettes découlant de l'imposition et conduit à une concurrence déloyale entre les entreprises. Pour remédier à cela, il est nécessaire de renforcer la coordination entre les autorités répressives nationales, les services d'inspection du travail, les syndicats, les administrations de la sécurité sociale et les

autorités fiscales. Par ailleurs, les restrictions appliquées en matière de délivrance de permis de travail à certains citoyens de l'Union européenne et aux travailleurs migrants de pays tiers ont pour effet d'accroître l'économie informelle et l'exploitation de travailleurs sans papiers. Il faut s'appuyer sur les instruments et mécanismes basés sur les droits fondamentaux des travailleurs pour lutter contre cette exploitation, réglementer les responsabilités en matière de sous-traitance et d'externalisation de travailleurs et simplifier l'accès à l'emploi légal. Afin de lutter contre les «faux indépendants», les Verts demandent une législation européenne précisant la définition des travailleurs indépendants et des travailleurs liés par une relation de travail dépendante. Une législation est également nécessaire pour lutter contre les «sociétés boîtes aux lettres» créées dans le seul but d'offrir des «services» à des pays d'accueil pour échapper aux règles et réglementations de ces pays, notamment celles relatives aux salaires et aux conditions de travail.

- **Des mesures d'anti-discrimination et de gestion de la diversité:** un lieu de travail où règnent l'égalité des chances et la non-discrimination est le fondement d'un environnement de travail durable. Les Verts appellent à une transposition adéquate des directives européennes relatives à la non-discrimination, à la promotion d'une gestion de la diversité sur le lieu de travail et proposent l'établissement d'une liste noire européenne des entreprises qui violent les droits sociaux fondamentaux et les droits du travail, y compris les lois anti-discrimination.
- **L'apprentissage tout au long de la vie:** développer ses aptitudes tout au long de la vie est la meilleure façon d'obtenir un travail de qualité. Dans une économie de plus en plus fondée sur la connaissance, il est également impératif pour nos entreprises de réussir et essentiel pour nos sociétés d'être à la hauteur des défis à relever, en particulier les profonds changements qui vont devoir être opérés pour lutter efficacement contre les changements climatiques. Cela vaut pour chaque individu, dans chaque secteur, y compris dans le domaine des services aux particuliers où, à première vue, on pourrait croire qu'aucune qualification particulière n'est requise. L'apprentissage tout au long de la vie pour tous est aussi un moyen efficace de lutter contre les bas salaires et d'accroître la qualité des produits et des services. Les Verts proposent d'instituer un nouveau droit universel à l'apprentissage tout au long de la vie, soutenu par une augmentation des fonds européens dans ce domaine, par des programmes de formation spécifiques mais aussi par une législation appropriée comportant des dispositions qui permettront aux individus de poursuivre leur éducation tout au long de la vie (soutien de programmes d'éducation tout au long de la vie, flexibilité de prendre des congés sabbatiques au cours d'une carrière, obligation pour les employeurs d'octroyer ou d'accorder un congé-éducation payé, etc.)

Stimuler l'accès à un travail de qualité

Les Verts partagent l'objectif d'habiliter et d'encourager tous les individus à s'impliquer plus activement dans l'emploi ou dans des activités indépendantes par le développement de leur autonomie et de leurs capacités d'innovation. Ils soulignent cependant que la responsabilité de

participer au marché du travail ne peut en aucun cas être portée uniquement par les individus, en particulier lorsqu'ils se trouvent dans les catégories vulnérables de la société. Dans un véritable «État social actif», il incombe aux pouvoirs publics de créer un cadre qui stimule les individus à rechercher un emploi tout en protégeant leur qualité de vie et leur niveau de vie même lorsqu'ils ne trouvent pas d'emploi. La responsabilité des employeurs doit également être «activée» en ce sens qu'ils ont le devoir de ne pas abandonner les groupes plus vulnérables. Il importe que les responsabilités des gouvernements, des entreprises et des individus soient assumées à parts égales.

Plusieurs États membres ont engrangé des succès considérables dans la lutte contre le chômage de masse. Ces États sont ceux où le gouvernement a été capable de créer un cadre de protection et d'habilitation des individus. Malheureusement, dans de nombreux États membres, les prétendues politiques actives ont principalement consisté à pourchasser les chômeurs de longue durée. Tout en convenant qu'il faut combattre les abus, les Verts considèrent également qu'exclure totalement des individus de tous les droits aux prestations sociales est un recul social et s'avère en fin de compte contre-productif.

En outre, comme exposé au chapitre précédent, les Verts ne partagent pas l'idée que toutes les activités économiques sont d'égale valeur et que, partant, «un emploi est un emploi» et doit être accepté par le chômeur, quelles que soient les conditions de travail, le secteur d'activité et la distance entre le domicile et le lieu de travail. Lors de l'appréciation des situations individuelles des demandeurs d'emploi, tous ces facteurs doivent être pris en considération.

Enfin, il est urgent que les pouvoirs publics mettent un terme aux réductions inconditionnelles des charges fiscales et sociales, qui ne peuvent que conduire au dumping fiscal et social. Une politique de modulation de ces charges en fonction de la création d'emplois et de la composition sociale du personnel des entreprises sera beaucoup plus efficace.

Concrètement, les Verts ont des propositions dans quatre domaines complémentaires.

- **Stimuler la création d'activités:**

- ✚ Les pouvoirs publics doivent investir en priorité dans l'économie verte et dans les secteurs qui sont générateurs d'emplois et offrent une valeur ajoutée sociale (services aux particuliers, santé, éducation, ...);
- ✚ Les pouvoirs publics doivent pratiquer une discrimination positive à l'égard de l'économie sociale (réduction des charges sociales pour les personnes employées dans le secteur non lucratif ainsi que pour les activités économiques répondant aux critères de l'économie sociale);
- ✚ Les pouvoirs publics doivent élaborer des stratégies de développement local cohérentes, fondées sur des partenariats entre tous les acteurs culturels, sociaux et économiques locaux afin qu'ils coopèrent au développement d'activités liées aux spécificités, ressources et nécessités locales.

- **Stimuler la volonté de travailler:**

- ✚ Les pouvoirs publics, en coopération avec les partenaires sociaux et les agences publiques pour l'emploi, doivent définir des filières d'emploi et d'intégration cohérentes et structurées, en particulier pour les catégories vulnérables de la population.
- ✚ Ces filières structurées ne doivent pas être uniquement centrées sur le renforcement des aptitudes techniques. Elles doivent aussi tenir compte des différentes dimensions de l'exclusion: logement, santé, culture, accès aux services publics, transports, etc.
- ✚ Le contenu de la formation doit être axé sur l'acquisition d'aptitudes de base (alphabétisation) et sur l'habilitation de la personne (confiance en soi). Ces filières doivent inclure toutes les étapes, depuis la formation jusqu'à l'emploi.
- ✚ Les pouvoirs publics doivent élaborer un cadre de protection garantissant aux individus des prestations de chômage tant qu'ils participent à une filière de formation structurée et maintenant le droit inconditionnel à un revenu minimum. Dans le concept de «flexicurité», la «sécurité» doit primer sur la «flexibilité», pour autant qu'il existe un système de protection approprié et efficace.
- ✚ Le caractère intenable d'un emploi (secteur d'activité, conditions de travail, distance du domicile) doit être reconnu comme une justification valable du refus d'une offre d'emploi par un chômeur.

- **Stimuler une meilleure distribution du temps de travail:**

- ✚ À l'échelle collective, les pouvoirs publics, en coopération avec les partenaires sociaux, doivent s'efforcer de réduire les plafonds de temps de travail, au niveau national ou au niveau sectoriel. Compte tenu du contexte politique actuel, la priorité est de refuser les politiques qui tendent à augmenter ces plafonds («*travailler plus pour gagner plus*»);
- ✚ La productivité du travail augmente avec le bien-être des travailleurs. Les employeurs des secteurs publics et privés doivent donc permettre aux travailleurs de définir eux-mêmes leur utilisation du temps en fonction de leur situation de vie ou de leurs aspirations (par exemple, s'ils souhaitent plus de temps libre plutôt que de gagner plus d'argent). Une telle mesure serait particulièrement appréciable pour les parents d'enfants en bas âge. Les solutions de congé-formation et d'alternance des temps travail/formation/congé ont également un impact positif sur le bien-être et la productivité.
- ✚ Les pouvoirs publics, en coopération avec les partenaires sociaux, doivent favoriser la retraite progressive, c'est-à-dire encourager les travailleurs plus âgés à réduire étape par étape leur temps de travail au lieu de passer directement d'un emploi à temps plein à une retraite à temps plein.

- **Stimuler l'égalité d'accès à l'emploi:**

- ✚ Les charges parentales doivent être réparties de manière égale entre les employeurs de la mère et du père afin que les versements à la sécurité sociale n'engendrent pas de discrimination entre hommes et femmes.
- ✚ Les entreprises dites sociales, qui emploient par exemple des chômeurs de longue durée, doivent être favorisées par des avantages fiscaux, etc.
- ✚ L'égalité pourrait être promue par des mesures de discrimination positive. Il incombe au secteur public de montrer l'exemple en engageant - à qualifications et compétences égales des candidats - la personne qui représente le sexe sous-représenté.
- ✚ Les pouvoirs publics et les partenaires sociaux doivent lutter activement contre toutes les formes de discrimination sur le marché du travail et encourager la diversité dans toutes ses dimensions: ethniques, de genre, handicap, religion ou convictions, âge, orientation sexuelle. Ces dimensions doivent être considérées comme un atout pour l'économie et non comme un désavantage.

Des régimes de retraite durables et universels

Les Verts européens font le serment, dans leurs engagements communs, d'inscrire parmi leurs priorités sociales la lutte contre la pauvreté des personnes âgées et la garantie d'une vie décente pour les personnes âgées.

La sécurité sociale des personnes âgées, sans considération de classe ou de statut, était déjà un objectif politique avant la création de l'État social moderne. La pauvreté, largement répandue chez les personnes âgées, était un des grands maux sociaux auquel l'État social s'est attaqué. Pourtant, après plus d'un siècle de politique sociale moderne, la pauvreté des personnes âgées n'est éradiquée dans aucun pays européen. Certes de grands progrès ont été enregistrés et dans certains pays, la pauvreté au sein des générations âgées a aujourd'hui diminué plus qu'à n'importe quel autre moment de l'histoire. Cependant, on observe également de nouvelles tendances à l'accroissement de la pauvreté ou des indications claires d'une probable augmentation de la pauvreté des personnes âgées dans les dix à quinze prochaines années si rien n'est fait.

Les systèmes de retraite des États membres de l'Union européenne sont multiples et leur développement relève de la responsabilité politique de ces États membres. Par contre, certains défis communs concernant les systèmes de retraite doivent être relevés par l'ensemble de nos sociétés.

Il n'appartient pas aux Verts européens de définir l'architecture des systèmes de retraite, profondément enracinés dans les traditions nationales. Cependant, quel que soit le système et parce que nous sommes opposés à la doctrine mercantile qui veut que les régimes de retraite soient privatisés pour rester stables dans le contexte démographique et compétitif actuel, pour

parvenir à des régimes de retraite durables et universels,

Pour rendre les régimes de retraite durables et réellement universels, les Verts proposent:

- **Que les gouvernements assument leur responsabilité** en renforçant les régimes de retraite publics et en assurant leur durabilité dans la mesure où ils sont universels et fondés sur la solidarité.
- **Que tous les régimes de retraite intègrent les principes de justice sociale et d'inclusion** en maîtrisant les failles responsables de la pauvreté des personnes âgées. Notre exigence principale est que la *protection contre la pauvreté des personnes âgées soit universelle*, c'est-à-dire qu'elle couvre les femmes et les hommes, les autochtones et les migrants, toutes les professions, ceux qui ont pu sécuriser leur emploi et ceux qui ont subi un chômage prolongé *ou n'ont jamais exercé de travail rémunéré*. Il appartient à chaque État membre de réaliser cet objectif par le biais des régimes de retraite ou de prestations sociales.
- **De mettre fin aux incitations fiscales socialement injustes en faveur des régimes de retraite privés.**
- **D'entamer une réforme structurelle du financement de la sécurité sociale** compte tenu de l'inévitable augmentation des dépenses de retraite. Cette question est abordée dans le dernier chapitre du présent document.
- **De réorienter les investissements réalisés avec les fonds de pension:** une énorme proportion des fonds de pension est actuellement utilisée à des fins de spéculation ou d'investissement dans des activités socialement irresponsables et insoutenables. Les Verts réclament des mesures contraignantes afin que ces investissements soient réorientés dans le développement durable et les activités socialement responsables.
- **D'établir l'équité entre hommes et femmes dans les régimes de retraite:** dans la mesure où les régimes de retraite octroient les transferts sociaux en fonction du nombre d'années d'emploi, les femmes sont souvent désavantagées. De même, l'écart salarial entre hommes et femmes engendre souvent des retraites plus faibles pour les femmes. Nous voulons mettre fin à cette situation parce que nous croyons à l'équité entre hommes et femmes. D'autre part, les conditions de travail précaires étant de plus en plus répandues, ceux qui en sont victimes basculent souvent directement dans la pauvreté lorsqu'ils sont âgés. Nous voulons y remédier et garantir à chacun un niveau de vie au-dessus du seuil de pauvreté.
- **De rendre les régimes de retraite publics véritablement universels:** le nombre de personnes qui exercent une activité professionnelle indépendante - et ne sont donc pas couverts par les régimes de retraite légaux ou aménagés par l'entreprise - mais n'ont pas des revenus suffisants pour aller vers des solutions financées à titre privé est en augmentation. Ces personnes sont particulièrement exposées au risque de se trouver sans aucune protection lorsqu'elles seront âgées. Nous voulons remédier à cette situation en

les incluant dans les régimes de retraite publics.

- **De garantir la portabilité des droits dans le respect des obligations fiscales:** de plus en plus de personnes se déplacent dans plusieurs États membres au cours de leur vie professionnelle et se heurtent à de nombreux problèmes administratifs lorsqu'elles veulent s'assurer de ne rien perdre de la protection acquise pour leur retraite. Nous voulons régler ce problème en instituant la portabilité de toutes les prestations de retraite dans l'ensemble de l'Union européenne et ce, dans le respect de toutes les obligations fiscales individuelles.
- **D'instaurer un droit au troisième âge pour tous:** grâce aux régimes de retraite publics et privés et à l'amélioration des conditions de santé, de plus en plus de citoyens européens ont la liberté de choisir leur troisième âge, c'est-à-dire, de vivre une vie décente entre le départ à la retraite et le moment où ils sont affaiblis par la maladie. Pour d'autres qui ont eu une vie moins saine ou qui ne perçoivent qu'une petite retraite ou qui ne touchent aucune retraite, cette possibilité n'existe pas. Nous voulons instaurer des régimes de retraite flexibles afin d'instaurer un droit au troisième âge pour tous. Cela pourrait se traduire par des possibilités de retraite anticipée pour certains et de recul du départ à la retraite pour d'autres.
- **De promouvoir la coopération entre les États membres de l'Union européenne:** les gouvernements des États membres de l'Union européenne doivent convenir de créer un mécanisme annuel de discussion et d'échange d'informations sur leurs systèmes de retraite. Cela renforcerait la transparence et permettrait de comparer l'efficacité des systèmes de retraite nationaux en matière de diminution de la pauvreté au sein des groupes de population moins favorisés tels que les femmes, les migrants, les familles nombreuses, les travailleurs précaires ou les chômeurs. Le Parlement européen et les parlements nationaux doivent être invités à discuter de ces rapports et à participer à l'élaboration de législations susceptibles de contribuer à éradiquer la pauvreté des personnes âgées.

Vivre en bonne santé: un droit fondamental

Être en bonne santé est une condition fondamentale pour une vie de qualité et pour les Verts, prévenir les problèmes de santé est la première étape dans la réalisation de cet objectif. Notre santé est affectée par la qualité de notre environnement, notamment de l'eau et de l'atmosphère. Nos sociétés sont confrontées à des maladies telles que le cancer, à une telle échelle qu'elles sont devenues la première cause de mortalité. Le changement climatique va poser de nouveaux défis sanitaires en ce sens que les types de maladies changent et que les hautes températures estivales affectent les personnes vulnérables. Notre santé est également affectée par la qualité de nos aliments, par nos conditions de travail, par la qualité de notre logement, par la manière dont nous nous déplaçons dans notre environnement, etc. Pour les Verts, il est vain de tenter de remédier à l'impact de tous ces facteurs sur notre santé si on ne s'attaque pas d'abord aux causes profondes.

Vivre en bonne santé étant un des droits humains les plus fondamentaux, nous estimons qu'il incombe aux gouvernements de définir la politique de la santé, dans ses aspects préventifs et

curatifs. Les soins de santé sont des services d'intérêt général et dès lors, dans ce cadre, en cas de contradiction, l'intérêt général doit prévaloir sur la logique du marché.

L'objectif premier des gouvernements doit être de garantir à chaque citoyen un accès à des soins de santé de qualité. Aucun être humain, quel que soit son statut dans notre société, ne peut être privé de soins de santé. Un tel engagement exige de porter une attention spéciale aux groupes sociaux les plus vulnérables. Partant, garantir une couverture universelle et une accessibilité aux soins de santé doit être l'objectif principal de toute politique de santé durable. Les Verts estiment en outre que l'accès aux soins de santé, y compris aux soins de santé mentale, doit être aussi proche que possible du lieu de vie des citoyens. À cet effet, il importe de disposer d'un réseau dense et diversifié de prestataires de soins de santé, depuis les médecins généralistes, les associations communautaires et les hôpitaux locaux jusqu'aux grands établissements capables de gérer les cas les plus difficiles. Dans cette perspective, nous considérons que les médecins généralistes et autres médecins spécialistes des soins de première ligne (pédiatres, gynécologues, dentistes...) - qui jouissent d'une relation durable et privilégiée avec leurs patients - ont un rôle essentiel à jouer pour garantir des soins de santé efficaces et efficaces.

De nombreuses mesures concrètes - notamment préventives - contribuant à une bonne santé de la société sont exposées dans ce document et dans d'autres documents publiés par les Verts. Plus spécifiquement, en ce qui concerne les soins de santé,

les Verts proposent:

- **La promotion active par les gouvernements de modes de vie sains**, qui doivent encourager des comportements sains en ce qui concerne l'alimentation, l'exercice physique, les activités de loisirs, la consommation d'alcool, de tabac et d'autres drogues, l'éducation familiale, la prévention des maladies sexuellement transmissibles (dont le VIH), etc. Une attention spéciale doit par ailleurs être portée à la conduite automobile responsable vu que les accidents de la route demeurent une cause majeure de mortalité partout en Europe. La réalisation de cet objectif passe par une intensification des campagnes de sensibilisation et une multiplication des programmes éducatifs destinés aux enfants.
- **L'amélioration des législations européennes et nationales en faveur d'un environnement de travail sûr et sain.** Nous estimons que les travailleurs doivent être protégés de dangers tels que le bruit, les radiations solaires et autres, le travail à des températures excessives et les longues durées de travail. Il convient d'intensifier les mesures de répression dans ce domaine.
- **La suppression de toutes les subventions européennes encore octroyées à l'industrie du tabac**, lesquelles font toujours partie de la politique agricole commune.
- **L'incitation des États membres de l'Union européenne à coopérer** au développement de la qualité de leurs systèmes de soins de santé. Les Verts préconisent l'adoption de plans d'action communautaires pour hausser les normes de traitement de maladies spécifiques, comme c'est déjà le cas pour le traitement du cancer. À long terme, l'objectif

est que la législation communautaire fixe des normes de qualité minimales pour tous les soins de santé.

- **Des actions nationales visant à garantir la disponibilité suffisante d'effectifs médicaux adéquatement formés** dans toute l'Union européenne, dès aujourd'hui et dans les années à venir. Des médecins — notamment des médecins de première ligne —, des infirmiers, du personnel paramédical, doivent être formés en nombre suffisant pour assurer un réseau de soins dense et diversifié.
- **Dans le domaine des soins de santé transfrontaliers, une amélioration de la coordination** des services de santé entre les États membres est requise pour que les personnes qui se déplacent d'un pays à l'autre ne soient pas confrontées à des problèmes inutiles. Des mesures sont également nécessaires en termes de clarification des responsabilités en matière de soins de santé transfrontaliers et de garantie de la possibilité d'opter pour un traitement dans un autre État membre de l'Union européenne et de bénéficier du remboursement de ces soins sans menacer la viabilité des systèmes nationaux de sécurité sociale et de soins de santé.
- **Une coordination européenne dans la lutte contre la fraude et la corruption** dans les services de santé transfrontaliers et le contrôle de l'utilisation des fonds transférés. Nous recommandons une meilleure administration de la coordination transfrontalière en matière de fourniture des soins de santé ainsi qu'une lutte plus efficace contre la vente et l'utilisation de médicaments de contrefaçon.
- **Le développement et le maintien d'infrastructures de soins de santé** indépendantes de systèmes tels que les partenariats dits privés/publics, qui créent certes des infrastructures actuellement mais à un coût énorme pour les contribuables de demain.
- **L'incitation à une gouvernance démocratique des systèmes nationaux de soins de santé**, par exemple, par une implication des patients.

La prévoyance sociale: une valeur plus qu'un coût

Le mode de financement de l'État social varie d'un pays à l'autre. Il est généralement assuré par les impôts des contribuables ou par les cotisations sociales basées sur le travail. La plupart des pays mixent ces deux sources de financement.

De nombreux systèmes de protection sociale ont traversé des difficultés financières ces deux dernières décennies, pour différentes raisons. Premièrement, le chômage et l'exclusion sociale ont entraîné une hausse des dépenses dans plusieurs pays. Deuxièmement, les besoins en soins de santé se sont étendus en raison du vieillissement de la population de nos sociétés, du développement de nouvelles maladies et de l'augmentation du coût des traitements. Troisièmement, le vieillissement de la population entraîne une hausse des dépenses de retraite dans la mesure où de plus en plus de retraités vivent plus longtemps de leur retraite et où l'État social doit donc faire face à une situation de dépendance au quatrième âge. Quatrièmement, dans un contexte de concurrence économique où les qualifications des travailleurs sont primordiales,

les États sont amenés à consacrer davantage de ressources à l'éducation. Enfin, cinquièmement, la concurrence fiscale et les paradis fiscaux ont réduit les ressources publiques disponibles pour le financement de ces demandes et besoins. Ainsi, dans l'Union européenne, l'impôt sur les sociétés a diminué en moyenne de dix points en termes réels au cours des dix dernières années en raison la concurrence fiscale entre les États membres.

Les Verts confirment la nécessité de s'attaquer aux problèmes financiers auxquels sont confrontés nos systèmes de protection sociale, mais ne pensent pas que la solution réside dans la traditionnelle combinaison «privatisation et restriction des aides sociales». Les prestations sociales (retraites, allocations pour les demandeurs d'emploi, etc.) représentent le seul revenu de nombreuses personnes ou leur seul moyen d'investissement pour leur avenir (éducation, etc.).

Dans la mesure où, à l'aune du PIB, nous n'avons jamais été aussi «riches», il serait paradoxal de ne pas être capable de financer des programmes sociaux pour faire face à des risques que nous étions précédemment capables de contrer. Pour maîtriser les effets de l'évolution démographique et parvenir à une plus grande inclusion sociale en Europe, les Verts recommandent une augmentation du pourcentage du PIB consacré à la protection sociale, même dans l'hypothèse d'un impact positif des soins de santé préventifs et d'une diminution du chômage. Nous voyons cette mesure comme une obligation morale et un investissement pour notre avenir.

Dans ce contexte, les Verts proposent les mesures suivantes:

- **Un nouveau «green deal»** autrement dit, une initiative concertée de l'Union européenne et de ses États membres axée sur la promotion d'une nouvelle vague d'investissements «verts» afin de préparer notre économie à l'ère post-pétrole et de prévenir de nouveaux changements climatiques. Cette initiative aura parallèlement pour effet d'augmenter les recettes des systèmes de protection sociale et de réduire le chômage étant donné que ces investissements vont créer des millions d'emplois dans des domaines tels que les énergies renouvelables, les transports collectifs, l'agriculture biologique, la construction verte, etc. (pour plus de détails, voir le document «*A Green economic vision for Europe*»).
- **La priorisation des soins de santé préventifs** et l'abandon des systèmes de soins de santé axés uniquement sur les soins curatifs. La prévention permet de réduire considérablement le coût global des soins de santé (diminution des congés de maladie, des prescriptions, etc.), ce qui se traduira par un système de soins de santé plus efficace et efficient, bon pour notre santé et pour l'économie.
- **L'élargissement de la base de financement des systèmes de protection sociale**, par exemple en y incluant des recettes provenant d'impôts sur les bénéfiques, les plus-values et la consommation d'énergie. Le capital et les entreprises doivent verser leur juste part d'impôts et de cotisations sociales, ce qui nécessite d'augmenter l'intensité et l'efficacité de la lutte contre la fraude et l'évasion fiscale et sociale. À cet égard, l'Union européenne peut jouer un rôle déterminant en instaurant des bases d'imposition harmonisées et une imposition minimale différenciée¹ dans ces domaines. Une véritable Europe sociale ne se

¹ C'est-à-dire, un taux d'imposition minimum relativement bas pour les nouveaux États membres durant la période

fera pas sans une Europe fiscale.

- **La suppression des incitations fiscales, socialement injustes, en faveur des retraites privées:** certains États ont introduit des incitations fiscales pour encourager les citoyens à économiser pour leur retraite. Dans de nombreux cas, cet argent public serait dépensé de manière beaucoup plus juste et plus efficace s'il était injecté dans des régimes de retraite publics. Ces incitations fiscales socialement injustes en faveur des régimes de retraite privés sont intolérables.
- **L'examen minutieux des réductions d'impôts et de cotisations sociales accordées aux employeurs:** plusieurs pays européens ont accordé aux employeurs toutes sortes de réductions d'impôts ou de cotisations sociales. Nous pensons que ces mesures doivent faire l'objet d'un contrôle minutieux de leur efficacité (quantité et qualité des emplois créés). Dans ce domaine, les Verts sont favorables à une modulation des impôts et des cotisations sociales sur la base de critères sociaux et environnementaux.

La voie à suivre

La construction d'une Europe sociale est prêchée depuis des décennies. Pourtant, alors que les niveaux de vie dans l'Union européenne sont parmi les plus élevés au monde, notre continent souffre de graves maux sociaux: accroissement des inégalités de revenus, réapparition de maladies que l'on pensait éradiquées, augmentation du décrochage scolaire et hausse du nombre de personnes âgées vivant dans des conditions indécentes. Par ailleurs, la discrimination est encore une réalité dans trop de domaines et la viabilité du financement des régimes de retraite et des systèmes de soins de santé est de plus en plus menacée.

Pour les Verts, l'Europe sociale n'est pas une parure à ajouter au marché unique européen. La construction d'une Europe sociale habilitant véritablement chacun à mener une vie épanouissante dans le respect de notre planète et en solidarité avec tous ses habitants et les futures générations fait partie intégrante de l'identité européenne et est une composante clé de notre réussite future. Vivre en bonne santé avec un revenu décent et dans des logements dignes de ce nom, bénéficier de la possibilité de développer ses capacités et aptitudes tout au long de la vie, avoir un emploi facteur d'épanouissement et créateur de valeur pour l'individu et la société, avoir la possibilité de construire une famille et de vivre une longue vie en bonne santé dans une société sans discrimination: tout ceci fait partie de la promesse de l'Europe pour tous ses citoyens, sans considération de leur origine, de leur âge, de leur sexe, de leur religion ou convictions, de leur orientation sexuelle ou d'un éventuel handicap.

La concrétisation de cette promesse doit revenir maintenant au cœur de l'action des gouvernements partout en Europe. Au plus haut niveau, il est primordial que l'Union européenne fasse preuve de leadership et d'initiative en établissant des objectifs ambitieux et en fixant des normes dans le domaine des politiques sociales. Ces objectifs et ces normes ne doivent pas être moins contraignants que ceux qui ont permis la création du marché unique ou de l'euro. Pour les

de rattrapage conjoncturel et un taux plus élevé pour les anciens États membres de l'Union européenne.

Verts, les objectifs sociaux ne sont pas moins sérieux que les objectifs économiques et financiers.

Comme l'histoire l'a montré, augmenter les normes sociales n'est pas contradictoire avec un développement économique. À l'inverse, diminuer ces normes fera inmanquablement entrer l'Europe dans une spirale descendante qui la laissera globalement plus pauvre. L'Europe a occupé une position de leader dans l'exploitation de cette planète mais aussi dans la construction d'une société socialement plus durable. Alors que partout autour de nous, des citoyens du monde ont désespérément besoin de confort matériel mais aussi d'une amélioration substantielle de leur qualité de vie, ce n'est pas le moment d'abandonner ce rêve. Au contraire, il est temps maintenant que tous les habitants de cette planète empruntent ensemble le chemin du développement durable, en tirant les leçons du passé par une réduction drastique de la consommation des ressources non renouvelables et des émissions de gaz à effet de serre.

Poursuivre cette voie pour les citoyens d'Europe et du monde ne se fera pas tout seul. Les défis sont impressionnants. Assurer une éducation, garantir des soins de santé accessibles et abordables pour tous, lutter contre la pauvreté et la discrimination en conservant des systèmes sociaux financièrement sains, tout cela ne sera pas chose facile et exigera une implication de tous les acteurs. En tant que responsables devant leurs citoyens, les gouvernements - du niveau local au niveau européen - doivent reprendre l'initiative, redéfinir des priorités concernant les objectifs sociaux. En un mot, les individus doivent revenir au centre des préoccupations. Il incombe également aux entreprises de toutes dimensions de relever ces nouveaux défis et d'intégrer une dimension d'équilibre dans l'objectif de création de valeur pour l'actionnaire. Enfin, il est aussi du devoir de chaque citoyen - consommateur, étudiant, travailleur (salarie ou non) ou chef d'entreprise - d'adopter des comportements responsables. Nous souhaitons tous bénéficier d'une Europe véritablement sociale, mais cela ne se concrétisera pas si nous n'assumons pas tous notre part, petite ou grande, dans la construction de cette nouvelle société.

11 octobre 2008

Montreuil, France